



Procès-verbal

Assemblée générale SIGA/FSIA

Lieu	Interlaken
Date/heure	Vendredi, 10 novembre 2017, 17h00 – 18h20
Participants	Ueli Wehrli, Président Bernadette Gysel, Vice-présidente Nicole Krestan, Vice-présidente Maria Castaño, membre du comité Florian Fehlmann, membre du comité Björn Werner, membre du comité (excusé) Markus Werner, secrétaire général, procès-verbal Membres : selon la liste des présences (44 votants)

Ueli Wehrli ouvre l'assemblée générale à 17h00 et souhaite la bienvenue aux membres présents.

1. Approbation de l'ordre du jour

Ueli Wehrli ouvre les débats concernant l'ordre du jour.

L'assemblée générale approuve l'ordre du jour à l'unanimité.

2. Élection des scrutateurs

Jacques Berthod et Corinne Siegenthaler acceptent d'exercer la fonction de scrutateur.

L'assemblée générale élit Jacques Berthod et Corinne Siegenthaler à l'unanimité comme scrutateur.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2016

Le procès-verbal 2016 a été publié dans les documents joints à l'invitation.

Le procès-verbal est approuvé avec une abstention et des remerciements sont adressés à son auteur Markus Werner.

4. Approbation des rapports annuels 1.7.2016 – 30.06.2017

Les rapports annuels 1.7.2016 – 30.06.2017 ont été publiés dans les documents joints à l'invitation.

Les rapports annuels sont approuvés à l'unanimité.

5. Approbation des comptes annuels 2016

Markus Werner explique le bilan et le compte des résultats.

L'année 2016 était une année très intense. Le comité agissait de manière proactive en exploitant au maximum la marge de manœuvre financière serrée. Les projets Standards, e-log et future, des préparatifs pour la révision du PEC ainsi que d'autres questions comme celle qui concerne le positionnement de la formation (EPD ES contre EPS ou CAS, DAS, MAS) et la classification dans le cadre national des certifications (CNC) demandaient beaucoup de temps.

Pour 2016, le bilan présente une perte de Fr. 22'639.45. Dans ce contexte, des provisions de Fr. 23'996.20 ont été utilisées.

Les comptes annuels 2016 sont approuvés à l'unanimité.

6. Décharge au comité

Markus Werner recommande aux membres de donner décharge au comité.

Les membres donnent décharge au comité à l'unanimité et avec des applaudissements.

7. Démissions / élections

Élections comité

Martin Salzman démissionne de la commission de développement PEC EPD ES AIU et le comité lui adresse des remerciements. Le comité a nommé Claude Laville pour lui succéder. L'élection par l'OdASanté n'a pas encore eu lieu.

Tous les autres membres démissionnaires des commissions sont remerciés, à titre représentatif Jacques Berthod.

Ueli Wehrli démissionne de la fonction de président de la SIGA/FSIA.

Michèle Giroud est élue à l'unanimité comme présidente de la SIGA/FSIA.

Sven von Niederhäusern démissionne du comité.

Christoph Schori est élu à l'unanimité comme membre du comité de la SIGA/FSIA.

Élection délégués ASI

Les représentants suivants sont élus comme délégués ASI :

Interlaken, 10. November 2017

**Erika Klauser
Roland Vonmoos
Rahel Schmid
Benjamin Albiez
Marianne Riesen (1^{er} remplacement)
Michèle Giroud (2^{ème} remplacement)**

Élection de l'organe de révision

Comme l'année dernière, le comité propose de désigner la fiduciaire BDO Treuhand AG à Sursee comme organe de révision pour les comptes 2017.

L'assemblée réélit la BDO Treuhand AG à l'unanimité comme organe de révision.

Élection d'un membre d'honneur

Le comité propose d'élire Ueli Wehrli comme membre d'honneur.

L'assemblée générale élit Ueli Wehrli à l'unanimité comme membre d'honneur de la SIGA/FSIA.

8. Définition de la politique associative fondamentale (stratégie)

Agir au lieu de réagir, voici l'objectif de la SIGA/FSIA. Au cours de ces dernières années, nous avons posé les jalons pour le faire. L'année dernière, nous avons pu mettre en place la nouvelle forme de collaboration avec l'ASI. Nous sommes ainsi aussi un membre légitime de l'OdASanté ce qui est important pour nous. Les standards des soins d'anesthésie sont la base parfaite pour la révision du PEC. Cette révision a été préparée par la SIGA/FSIA education et elle est sur la bonne voie, également en partenariat avec la SSAR. Il faut à tout prix consolider la collaboration avec la SSAR.

L'initiative sur les soins infirmiers permet une prise de conscience et contribue à rendre les soins visibles.

www.e-log.ch s'est rapidement développé au niveau de la fédération. 9 fédérations s'engagent activement dans le développement, la SIGA/FSIA et l'ASI restent aux commandes et décident de la direction.

Étapes importantes de 2016 :

4 novembre 2016 : Annalisa Oliveti est élue comme déléguée de l'IFNA

3 février 2017 : Fin du projet „future“

23 février 2017 : Décision de l'OdASanté : les EPD AIU ne sont pas transformées en EPS

27 mars 2017 : Première formation continue organisée par le GIAL au Tessin

22 avril 2017 : La SIGA/FSIA publie les „Standards des soins d'anesthésie en Suisse “

14 juin 2017 : L'AD de l'ASI décide l'adhésion de l'ASI à l'OdASanté

21 juin 2017 : La commission de sélection présente une candidate à la présidence de la SIGA/FSIA

L'assemblée générale approuve la stratégie 2017 – 2019 à l'unanimité.

9. Motions

Aucune motion n'a été soumise par des membres dans les délais fixés dans les statuts.

Le comité soumet la motion suivante à l'assemblée générale. Suite à une adaptation aux statuts types de l'ASI pour les associations spécialisées, les statuts de la SIGA/FSIA sont révisés sur la base de ce modèle. Comme avenant, le comité ajoute que les art. 8 – 12 ont

été regroupés en trois articles Membres ordinaires, Membres directs et Membres associés. Les membres directs sont désormais répartis en actifs, passifs et étudiants. Le contenu n'a par conséquent pas changé avec l'adaptation aux statuts proposés.

L'assemblée générale approuve les nouveaux statuts à l'unanimité.

10. Approbation du budget 2018

Markus Werner explique le budget qui prévoit un résultat de Fr. 2'400.-. Les personnes présentes n'ont aucune question concernant le budget.

L'assemblée approuve le budget 2018 à l'unanimité.

11. Cotisation des membres directs

Le comité demande de ne pas modifier les cotisations des membres directs pour 2018.

Concrètement, cela signifie :

Membre actif, activité professionnelle > 50%	Fr. 185.–
Membre actif, activité professionnelle ≤ 50%	Fr. 105.–
Membre associé, activité professionnelle > 50%	Fr. 185.–
Membre associé, activité professionnelle ≤ 50%	Fr. 105.–
Membre passif (membres actifs/associés sans activité professionnelle)	Fr. 50.–
Étudiants en 1 ^{ère} année de formation	Gratuit
Étudiants en 2 ^{ème} année de formation	Fr. 185.–
Membre d'honneur	Fr. 0.–

L'assemblée approuve les cotisations 2018 pour les membres directs à l'unanimité.

12. Divers

Ueli Wehrli remercie toutes les personnes présentes pour l'excellente collaboration et souhaite plein succès à la nouvelle présidente en espérant qu'elle pourra compter sur le même soutien que lui.

Il clôt l'assemblée générale à 18h20.

Pour le procès-verbal :



Markus Werner
Secrétaire général